

PROTCOLE SANITAIRE
GAPENCIMES 2021
Samedi 9 et Dimanche 10 octobre 2021

En raison de l'épidémie de COVID 19, un protocole adapté à la situation sanitaire est mis en place sur la manifestation. Ce dernier se conforme aux directives gouvernementales, aux arrêtés préfectoraux en vigueur et aux recommandations de la Fédération Française d'Athlétisme.

L'ensemble des mesures mises en œuvre sont déclinées dans le présent protocole sanitaire. Afin d'assurer la sécurité des bénévoles, des concurrents, des spectateurs ces mesures devront être appliquées strictement par toutes les parties.

Les concurrents qui ne respecteront pas les présentes prescriptions ne prendront pas le départ.

1 / Mesures générales

Le **pass sanitaire** est obligatoire pour **tous les coureurs**, comme pour les **membres de l'organisation** et les **bénévoles**. Il sera également demandé au **public** souhaitant accéder dans les halls de la Blache.

Malgré le pass sanitaire, les **mesures de gestes barrières** sont maintenues sur la manifestation. Le **port du masque** sera obligatoire en intérieur et sur les raquettes de départ.

Des solutions de **gel hydro-alcoolique** seront positionnées sur les espaces d'échanges, à destination des concurrents et de l'organisation. Un nettoyage régulier des surfaces sera réalisé.

Un **affichage des consignes** sera présent sur tous les sites et des **rappels** de ces mesures seront annoncés par l'animateur au micro régulièrement, tout au long de la manifestation.

Un **QR code TAC-signal** sera mis en place à l'entrée de la Blache et sur les espaces buvette et restauration comme dispositif de rappel.

Contrairement à ce qui été prévu par le règlement initial du Gapencimes :

- **pas de briefing** pour les courses du dimanche le samedi 9 à 18h00. Ce dernier sera fait par voie de mail adressé aux participants ainsi qu'un rappel oral devant les SAS de départ,
- **pas d'affichage** des listes des inscrits et des résultats afin d'éviter les rassemblements. Ces informations seront consultables via le site internet Gapencimes.fr / [Résultats](#)
- mise en place de **plages horaires** pour les **retraits de dossards**.

Un pass sanitaire valide, c'est quoi ?

Le pass sanitaire comprend trois types de preuves :

- ↳ *soit un **certificat de vaccination** (schéma vaccinal complet),*
- ↳ *soit un **certificat de test négatif de moins de 72 heures**,
valable sur toute la durée de la manifestation,*
- ↳ *soit un **certificat de test positif** d'au moins 11 jours et de moins,
de 6 mois valant comme preuve de rétablissement.*

*Chacun de ces certificats est encodé et signé sous une forme de **QR Code**.*

2/ Remise des dossards ➔ Samedi de 8h00 à 18h00 - Hall de la Blache

Le **pass sanitaire** et le **port du masque** seront obligatoires pour accéder au retrait de dossards. Les concurrents seront invités à se présenter par parcours et séries de dossards dans le **créneau horaire** suivant afin de limiter le flux et la présence en nombre et en continu de personnes :

- **Trail St Mens :** de 8h00 à 10h30
- **Trail Rose :** de 8h00 à 13h30
- **Trail des Crêtes :** de 14h00 à 18h00
- **Trail Edelweiss et 3 Cols :** de 14h00 à 18h00

Des couloirs de retrait, avec **sens de circulation** et **marquage** au sol, seront mis en place de manière à faire respecter une distanciation physique.

3/ Inscriptions ➔ Samedi de 8h00 à 13h00 - Hall de la Blache

À l'exception du Trail Rose et de la course des enfants, **aucune inscription ne pourra avoir lieu sur place.**

Au préalable, tous les **dossiers d'inscription** devront être **complétés et validés** via le site d'inscription gapencimes.fr **avant le mercredi 6 octobre minuit**. Aucun justificatif manquant lors de l'inscription ne sera accepté sur place.

Pour le **Trail Rose**, malgré la possibilité de procéder à l'inscription sur place, il est fortement recommandé de s'inscrire en ligne avant le mercredi 6/10 minuit ; une communication en ce sens et un tarif préférentiel sont mis en oeuvre afin d'encourager cette démarche.

Elles seront invitées à se présenter aux tables d'inscription dans le **créneau horaire** le samedi :

- ➔ de 8h00 à 13h00 pour un départ à 14h00

Pour les **Courses des enfants**, exceptionnellement et afin d'éviter des regroupements, il n'y aura **pas d'inscription préalable**. La remise des dossard sera faite **directement au départ**, le samedi au Théâtre de Verdure :

- ➔ pour les moins de 8 ans, à partir de 15h45 pour un départ à 16h00
- ➔ pour les 8 à 11 ans, à partir de 16h15 pour un départ à 16h30
- ➔ pour les plus de 12 ans, à partir de 16h30 pour un départ à 17h00

Le pass sanitaire sera nécessaire à partir de 12 ans et 2 mois.

4/ Aires de départ

Le **port du masque** est obligatoire dans l'**aire de départ** et sur les **100 premiers mètres** de la course. Le masque est ensuite rangé en poche afin de pouvoir être réutilisé sur les ravitaillements et dans l'aire d'arrivée. Il est demandé aux coureurs de respecter une **distanciation d'1m50** entre chaque participant.

5/ Aire d'arrivée

La raquette d'arrivée sera fermée et réservée aux coureurs. Les règles de distanciation sociale et le port du masque devront être appliqués dès la sortie de la zone de ravitaillement.

6/ Ravitaillements

Aucun gobelet ne sera proposé (respect des mesures barrière et de l'environnement), tous les concurrents devront en être équipés.

Les bénévoles assureront le service des coureurs (liquide et solide), les produits en emballage individuels seront privilégiés.

7/ Espace Restauration et Récompenses

Le pass sanitaire et le port du masque seront obligatoires en intérieur. Le retrait du masque sera autorisé sur les espaces ravitaillement, buvette et restauration.

8 / Après course

Nous demandons aux coureurs de prévenir l'organisateur de l'événement à l'adresse sport@ville-gap.fr en cas de déclaration de maladie après la course.